



INFO LUTTES

N°39

Montreuil, le 15 avril 2023

FACE AU MÉPRIS : LA GRÈVE !



Le président a promulgué la loi dans la nuit de vendredi à samedi.

Cela ne la rend pas plus acceptable.

Dès à présent, organisons la riposte !

MACRON APPELLE À AMPLIFIER LA GRÈVE !

C'est donc par effraction, en pleine nuit, que le forcené de l'Élysée a promulgué la loi après que le Conseil constitutionnel soit venu à son secours pour tenter de sauver ce qu'il reste de la Macronie.

Cet homme déteste ses concitoyens, les méprise, tente coup de force sur coup de force.

La validation de la loi par le Conseil constitutionnel et sa promulgation ne rendent pas ce texte plus acceptable !

Cette loi demeure illégitime !

L'Exécutif ne semble pas entendre les bruits de la rue et la colère des grévistes. Faisons-lui entendre l'assourdissant silence d'une production à l'arrêt !

C'est pourquoi, la Fédération CGT appelle ses militantes et ses militants à aller à la rencontre des cheminots et à organiser des AG dans les prochaines heures et les prochains jours afin de poursuivre la mobilisation partout !

Elle les invite également à organiser et à participer à toutes les initiatives en territoire et ce dès à présent.

Les cheminotes et cheminots, en responsabilité, décideront en AG, des suites à donner à cette action engagée depuis le 19 janvier et qui entre aujourd'hui dans une nouvelle phase !

C'est pourquoi, les fédérations cheminotes réunies ce samedi appellent, en préparation d'un 1er mai puissant, à faire du 20 avril « une journée d'expression de colère cheminote », organisée et ancrée dans tous les territoires et dans chaque site ferroviaire.

**Promulgation ne vaut pas application,
encore moins acceptation !**

En tous cas, pas capitulation !

La riposte : c'est la grève !

